

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 10 FÉVRIER 2020**

L'AN DEUX MIL VINGT, LUNDI 10 FÉVRIER À VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel Pavard, Maire.

<b><u>Étaient présents</u></b>	M. PAVARD, M. DESPRÉS, Mme LANGLAIS, Mme MOREAU-TONNELIER, Mme RACAPÉ, M. THORETON, Mme PROVOTS, M. BLANCHET, M. VIVIER, M. LEFEUVRE,
<b><u>Absents-excuses</u></b>	M. DEGOULET donne pouvoir à M. THORETON M. LENFANT donne pouvoir à Mme PROVOTS
<b><u>Absente</u></b>	Mme LIEBLE
<b><u>Secrétaires de séance</u></b>	Mme MOREAU-TONNELIER - Mme RICOCE

**Ordre du jour**

- M. Le Maire annonce trois ajouts à l'ordre du jour, approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Délibération signature du compromis de vente lot 3 le Châlet
- Devis ordinateurs mairie
- Bureau de vote des 15 et 22 mars 2020

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du lundi 16 décembre 2019
- Désignation du secrétaire de séance

**Affaires générales**

1. Stagiairisation d'un agent technique
2. Stagiairisation d'un agent administratif
3. Ajout : Délibération signature du compromis de vente des lots le Châlet
4. Ajout : Devis ordinateurs mairie
5. Ajout : Composition du bureau de vote des 15 et 22 mars 2020

**Finances**

5. Délibération pour le règlement des dépenses d'investissement
6. Dépenses d'investissement
7. Délibération pour le commencement des travaux Eglise d'Athenay et dépenses liées

**Comptes-rendus des commissions**

6. Commissions communautaires
7. Commissions communales

**Questions diverses**

## **1/ Stagiairisation d'un agent technique**

### **Délibération 100220201**

Il est demandé au Conseil municipal de stagiairiser l'agent technique actuellement en CDD suite à un départ en retraite.

Cette stagiairisation prendra la forme d'un arrêté de nomination stagiaire pour une durée d'un an à partir du 1er mars 2020. L'agent est stagiairisé sur la base de 20 heures de travail par semaine, au grade d'agent technique et au 3<sup>ème</sup> échelon.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.**

## **2/ Stagiairisation d'un agent administratif**

### **Délibération 100220202**

Il est proposé au Conseil municipal de stagiairiser également l'agent administratif qui a été recruté suite à une mutation.

Cette stagiairisation prendra la forme d'un arrêté de nomination stagiaire pour une durée d'un an à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020. L'agent est stagiairisé sur la base de 25 heures de travail par semaine, au grade d'adjoint administratif et au 3<sup>ème</sup> échelon.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.**

## **3/ Ajout : Délibération signature du compromis de vente des lots du Châlet**

### **Délibération 100220203**

Il est demandé au Conseil municipal de prendre une délibération afin d'autoriser M. le Maire à signer les compromis de vente pour les trois terrains constructibles situés dans le lotissement du Châlet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.**

Pour information, le troisième lot, celui dans le sens de la rue est actuellement en cours de vente, les deux premiers n'ont pas encore trouvé acquéreur.

## **4/ Ajout : Devis ordinateurs Mairie**

M. le Maire explique que le poste principal du secrétariat de la mairie est devenu obsolète et qu'il est nécessaire de le remplacer. M. le Maire présente donc deux devis reçus par des prestataires différents : FATECH et ADI. Il demande l'avis du Conseil municipal.

Après échange et consultation des différents devis et notamment des montants présentés, environ 2 500 euros, les membres du Conseil municipal demande à ce que le besoin soit plus clairement défini et de continuer les recherches de nouveaux devis équivalents en termes de prestations et chez d'autres prestataires.

#### **5/ Ajout : Composition bureau de vote des 15 et 22 mars**

M. le Maire propose d'établir le tableau de la composition du bureau de vote pour les prochaines élections municipales. Des permanences ont été proposées à chaque liste candidate.

#### **Tableau du 15 mars 2020 :**

8h -10h30	Mme RACAPÉ	M. PAVARD	Mme PINEAU	Mme JACQUIN
10h30-13h	Mme MOREAU-TONNELIER	M. DEGOULET	Mme MICHALAKI	Mme MANGIAPANE
13h-15h30	Mme PROVOTS	Mme LANGLAIS	Mme FERRANDO	M. OLIVIER
15h30-18h	M. THORETON	M. DESPRÉS	M. BARADE	Mme BURBAN

#### **Tableau du 22 mars 2020 :**

8h -10h30	Mme RACAPÉ	M. PAVARD	M. GUÉNÉ	M.JACQUIN
10h30-13h	M. THORETON	M. LENFANT	Mme FOLAN	M. MANCHE
13h-15h30	Mme PROVOTS	Mme LANGLAIS	Mme SÉRUS	Mme MANCHE
15h30-18h	M. DESPRÉS	M. VIVIER	Mme MICHALAKI	Mme MARTIN

#### **6/ Délibération pour le règlement des dépenses d'investissement**

##### Délibération 100220204

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la loi du 5 janvier 1988 qui autorise à mandater les dépenses d'investissement dès le 1 er janvier jusqu'à la date du vote du budget primitif de la commune dans la limite de 25% de la masse des crédits d'investissement du budget de l'année précédente.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.**

## **7/ Dépenses d'investissement**

### **Délibération 100220205**

Les opérations susceptibles d'être réglées en section d'investissement avant le vote du budget primitif commune sont les suivantes :

- Facture Deroche Assistance suite au vandalisme de la climatisation de la salle de motricité : 1764 € imputation n° 21312.
- Participation investissement 2019 fibre par syndicat mixte sarthois d'aménagement : 9154,55 € imputation n° 2041582. Cette somme correspond au fractionnement proposé lors de la délibération 0403201914. M. Le Maire informe en parallèle que la mise en place de la fibre prend un peu de retard à cause de difficultés de personnel (deux à trois mois de retard). A l'horizon 2022, celle-ci devrait être installée sur le territoire de la communauté de communes.
- Facture d'avancement de travaux électriques DOMOTIQU'ELEC : 2400 € imputation n° 21318. Les travaux concernent l'atelier communal.
- Factures PIGEON travaux centre-bourg : 17262,60€ imputation n°2128

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le fait de régler les 3 premières factures mais refuse à l'unanimité de régler la facture PIGEON liée aux travaux du centre-bourg.** La prochaine réunion des experts se tiendra le 25 février 2020, son avis sera sollicité pour le règlement de cette facture.

## **8/ Délibération pour le commencement des travaux de l'Église d'Athenay et devis**

### **Délibération 100220206**

Il est demandé au Conseil municipal de prendre une délibération afin de permettre le commencement des travaux de l'Église d'Athenay et de prétendre à une subvention le monument étant classé. Un devis pour le remplacement des tuiles, le démoissage et la réparation du clocher est présenté.

- GL Toiture : changement de tuiles cassées, nettoyage toiture : 4412,16 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le fait de débiter les travaux et solliciter une subvention. Le devis présenté est également accepté.**

## **9/ Commissions communales**

M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'association les Oubliés de la Canicule 72. Cette association aide les personnes victimes de fissures liées à la sécheresse dans leur combat pour obtenir la reconnaissance de la catastrophe naturelle. Plusieurs habitants de

la commune ont été frappés par cette catastrophe et sont membres des Oubliés de la canicule 72.

L'association sollicite une subvention, mais aucun montant ni modalités précises ne sont évoqués dans ce courrier. C'est pourquoi cette question sera traitée avec les autres demandes de subventions après obtention de nouvelles informations (notamment les membres) pour le versement éventuel d'une subvention de fonctionnement.

M. le Maire évoque le courrier de l'association des Maires Ruraux de la Sarthe qui propose une nouvelle adhésion.

M. le Maire lit le courrier de l'école pour faire suite à la classe de neige, le Directeur remercie les différents acteurs.

Mme PROVOTS présente les échantillons de gravillons pour l'entourage des cavurnes en mettant en avant les différents tarifs.

## **10/ Commissions communautaires**

### **Commission Habitat**

Mme PROVOTS indique l'existence d'un pôle de lutte contre l'habitat indigne pour les locataires réunissant différents organismes tels que la CAF, l'ANAH, le département, l'ARS... Elle précise qu'il est possible pour les victimes d'avertir directement la mairie ou la Direction Départementale des Territoires, située boulevard Peixhans au Mans en cas de nécessité.

### **Commission Environnement**

Mme MOREAU-TONNELIER fait un bilan de la dernière commission environnement. Elle explique que l'alarme installée à la déchetterie de Roëzé a permis de stopper tous les vols et qu'il est en projet d'équiper les différents fournisseurs de télécommandes afin qu'ils puissent entrer sur le site en dehors des horaires habituels.

La commission a évoqué la mauvaise qualité des sacs de 50 litres et travaille sur la question en même temps que sur la baisse du nombre de sacs par rouleau qui pourrait passer de 17 au lieu de 18. La question sur la valorisation des bons trieurs a été mise en avant mais la commission a considéré qu'il était trop difficile de mesurer ce comportement et n'a pas souhaité poursuivre l'idée.

Une nouvelle fiche d'inscription pour les nouveaux habitants est en cours de réalisation afin de globaliser celle-ci à toutes les communes membres.

La commission Environnement travaille également à l'indemnisation du nettoyage des PAV. Pour Chemiré, le calcul proposé en fonction du nombre de PAV et de colonnes fait apparaître une diminution d'environ 200 Euros par rapport à la situation actuelle. L'indemnisation ainsi calculée montrerait une extrapolation en heures de travail sur base SMIC à 2h39. Ce temps est considéré comme insuffisant au regard des 4 heures passées en moyenne par les agents.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Travaux :** Le 25/02/2020 est prévue une réunion concernant les travaux du centre-bourg. La rencontre des différents experts des différents fournisseurs doit pouvoir permettre le

montage des propositions de correction des fournisseurs. La présence des membres du Conseil municipal est fortement sollicitée.

### Délibérations

*Délibération 100220201 : Stagiairisation d'un agent technique*

*Délibération 100220202 : Stagiairisation d'un agent administratif*

*Délibération 100220203 : Signature compromis de vente terrains le Châlet*

*Délibération 100220204 : Règlement des dépenses d'investissement*

*Délibération 100220205 : Dépenses d'investissement*

*Délibération 100220206 : Commencement travaux Église d'Athenay*

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance 10 février 2020 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Mickaël DESPRÉS
	ABSENT-EXCUSÉ		
M. Roland BLANCHET	Mme Isabelle LANGLAIS	M. Armand LEFEUVRE	M. Marcel LENFANT
			ABSENT-EXCUSÉ
Mme Amandine LIÈBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Renée RACAPÉ	M. Franck THORETON
ABSENTE			
M. Bertrand VIVIER			